



# L'Arzinat

*La feuille d'information de l'Association Biert Aoué*

## N° 46

## janvier 2016

Existe depuis juin 2002

Date du numéro précédent : mai 2015

Biert Aoué est une association ayant pour objet le développement de la vie culturelle, sportive et des loisirs, ainsi que la mise en valeur du patrimoine de la commune de Biert. Son siège social est à la mairie de Biert.

Tél : 06 30 63 12 64 / 05 61 04 92 90

[@biert.com](http://@biert.com)

[www.biert.com](http://www.biert.com)

### • *Les vœux du président*

*Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s adhérent(e)s,*

*Le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année.*

*Que 2016 vous apporte santé, et réussite dans vos réalisations et projets personnels.*

*Que tous les adhérents soient remerciés pour leur fidélité et la confiance qu'ils nous accordent. Merci à tous ceux d'entre vous qui se sont investis dans nos différentes manifestations et dont l'engagement a permis de partager des moments de convivialité.*

*Puisse cette nouvelle année associative nous apporter joies, rencontres et échanges encore plus agréables à vivre.*

*Jean-Philippe Loubet*

### *Salon "autour du livre"*

Franc succès pour cette manifestation où de nombreux genres littéraires ont été représentés par une trentaine d'auteurs.



### *Mémoire de l'Arac*

Le 1er juillet est paru ce recueil de proverbes du pays massatois signé Roger Toulze et édité par la Massatoise Djalla-Maria Longa, ouvrage savoureux composé de 175 proverbes et dictons liés aux conditions climatiques mais aussi à la sagesse populaire.



### *Vie de l'association : Assemblée générale*

Tous les membres qui le peuvent sont invités à participer à l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra le **samedi 5 mars à 14 h 30** à la salle multi-activités. Nous aurons notamment à procéder au renouvellement partiel du Conseil d'Administration : le mandat de quatre membres de l'équipe en place arrivant à échéance triennale (D. Loubet, J.Ph. Loubet, Guy Prince, Jo Sutra)

*extrait du chapitre II de notre règlement intérieur :*

*article 1 Six semaines au moins avant l'Assemblée Générale annuelle, le Président fait connaître publiquement le nombre de postes qui seront à pourvoir*

*article 2 : Les candidats doivent se manifester par écrit, et faire parvenir leur candidature au Président quatre semaines au moins avant l'Assemblée générale*

Les membres dans l'impossibilité de venir sont priés de se faire représenter par une personne de leur choix, également membre, munie d'un "Bon pour Pouvoir" (voir coupon détachable au verso)

Chaque membre ne peut détenir plus de deux pouvoirs

# Regards sur la saison 2015



Balade florale à l'étang de Lers



Groupe Leï de Biert, toujours aussi dynamique



Fête de la pomme



vide grenier



Saint Jean



Autrefois le Couserans



La relève

## Projets 2016

A la date de parution du présent numéro toutes les dates des manifestations et conférences organisées par Biert Aoué ou avec sa participation ne sont pas arrêtées.

Voici les dates actuellement retenues :

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| lundi 16 mai                 | rando-patrimoine Saint-Branda<br>(Guy Prince)                               |
| dimanche 1 <sup>er</sup> mai | balade florale chemin des diligences<br>(Catherine Mahyeux)                 |
| dimanche 29 mai              | pour mémoire aura lieu une commémoration nationale de la bataille de Verdun |
| samedi 4 juin                | fête de la Transhumance   |
| vendredi 17 juin             | feu de la Saint-Jean (22 h)<br>(Gérard Daurèle)                             |
| dimanche 10 juillet          | balade florale col de Sarailé<br>(Catherine Mahyeux)                        |
| dimanche 31 juillet          | vide grenier<br>(Gérard Daurèle)  |
| dimanche 16 octobre          | fête de la pomme  |



conférence "un tour du Monde"



Repas associatif

(Il est rappelé que seuls les membres à jour de leur cotisation 2015 peuvent voter)

### BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e), M..... membre actif de Biert Aoué,  
donne pouvoir à M..... pour me représenter à l'Assemblée Générale  
Ordinaire de l'Association le 5 mars 2016.

signature